

Collecte de données :

L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

FOPES/WE inter-groupe/1^{er} Master

Mars 2012

Lotte.Damhuis@uclouvain.be

Danielle.Ruquoy@uclouvain.be

Table des matières

A. Qu'est-ce que l'entretien semi-directif ?	3
1. Définition	3
2. Pourquoi choisir l'entretien ?	4
3. Les différents usages de l'entretien	5
4. Pour quels types d'informations ?	6
5. La validité du qualitatif	8
B. Comment réalise-t-on un entretien ?	10
1. La définition de l'échantillon	10
2. La construction du guide d'entretien	12
3. Le premier contact avec les personnes interviewées	13
4. L'acceptation de l'entretien	14
5. Contrôler les conditions de l'entretien	15
6. Le déroulement de l'entretien	17
7. La retranscription de l'entretien	18
C. La posture du chercheur : entre idéal théorique et situation concrète	19
1. Un héritage de Carl Rogers	19
2. La posture du chercheur	20
3. Les interventions de nature incitative	22
4. Les interventions de contenu	23
D. Synthèse : l'entretien comme dispositif méthodologique	25
1. De l'importance de l'écoute engagée	25
2. Vers un entretien de recherche « réussi »	25
E. Quelques compléments	26
1. Aspects déontologiques	26
2. Démarche inductive ou déductive	27
3. Historique de la méthode	28
Bibliographie	29

Annexes :

- Legavre J B (1996), « La 'neutralité' dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, 9 (35), p207-225.
- Maroy C (1995), « L'analyse qualitative d'entretiens », in Albarello L et al., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, A. Colin, p83-110.
- Matthey L (2005), « Ethique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : Revue Européenne de Géographie*, n°312, 31 mai 2005.
- Ruquoy D (1995), « Situation d'entretien et stratégie de l'interviewer », in Albarello L et al., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, A. Colin, p59-82.

A. Qu'est-ce que l'entretien semi-directif ?

1. Définition

L'entretien semi-directif est :

- une interaction verbale entre le chercheur et la personne interrogée: ce rapport est le plus souvent direct (face à face).
- entre le chercheur qui a l'initiative et une personne qui s'engage volontairement: d'où une part d'artificialité (il se distingue de « la conversation »).
- à des fins de recherche: il s'agit d'arriver à comprendre un phénomène à partir de l'expérience des individus. L'objectif est de comprendre en quoi le discours de la personne interviewée est porteuse d'éléments qui rendent le social intelligible. L'entretien de recherche se distingue ainsi de l'entretien thérapeutique ou de l'entretien-intervention où l'objectif est d'amener l'analysé à résoudre son problème.
- basé sur l'utilisation souple d'un guide d'entretien se rapportant uniquement aux aspects de la vie de l'individu qui sont liés à l'objet d'étude.
L'entretien semi-directif se distingue des 4 autres modalités d'entretien :
 - **l'entretien directif** (voir fiche n°2)
 - **le récit de vie** qui mêle approche biographique et thématique
 - **l'entretien non-directif** où est suggéré un thème général qu'il s'agit de faire explorer par l'interviewé
 - **l'entretien de groupe**
- mené dans une perspective semi-directive: cette perspective répond à deux exigences qui peuvent paraître contradictoires.
 - permettre à l'interviewé de structurer lui-même sa pensée autour de l'objet envisagé: "non-directif".
 - la définition d'un objet d'étude élimine du champ d'intérêt certaines considérations et requiert l'approfondissement de points que l'interrogé n'aurait pas explicités de par lui-même: "directif"
- dans une perspective constructiviste : même si on met l'accent sur l'importance de l'attitude réceptive de l'1er, le savoir qui émerge est co-construit dans l'interaction, par opposition à l'idée d'un « savoir caché à découvrir » (dimension d'influence réciproque).

2. Pourquoi choisir l'entretien ?

Avant d'envisager de procéder à la collecte de données par entretiens semi-directifs, il s'agit d'entrevoir si cette méthode est la plus pertinente par rapport à la question de recherche. En effet, les références théoriques et les instruments méthodologiques doivent être choisis de manière interdépendante.

En d'autres termes, il s'agit de se poser les questions suivantes : « qu'est-ce que je cherche à comprendre ? » (question de départ), « sous quel angle vais-je approcher le sujet ? » (discipline et cadre théorique), « de quelles données empiriques ai-je besoin et comment puis-je les obtenir ? ».

L'entretien est souvent utilisés en sciences humaines lorsqu'il s'agit de comprendre des représentations et/ou des pratiques sociales. On ne cherche non pas à « mesurer » ou à apprécier les relations causales entre plusieurs facteurs, mais à comprendre, à partir de l'expérience de l'individu comme être social, les mécanismes d'un certain phénomène. L'individu est interrogé en tant que représentant d'un groupe social, en tant qu'il incarne des normes sociales, des valeurs culturelles. Ce point de vue doit être constamment présent à l'esprit du chercheur s'il veut éviter le risque de psychologiser. C'est en quelque sorte un paradoxe qui consiste à interroger un *être singulier* alors que les sciences sociales s'intéressent au collectif.

Être au clair sur l'apport spécifique de l'entretien et les conditions requises à sa mise en œuvre comparativement à d'autres techniques (telles que le questionnaire) est indispensable pour ne pas se retrouver avec une masse de données qui ne permettent finalement pas de répondre à la question de recherche.

Illustration :

questionnaire	interview
questions fractionnées, précises, standardisées, ordre préétabli	faire construire un discours
bonne connaissance préalable du champ d'investigation	la connaissance s'élabore dans la démarche même
choix préalable d'éléments discriminants (questions)	ouverture à l'imprévu
réponses rapides, succinctes dont le sens peut échapper	réponses plus riches, plus complexes, avec investigation du sens
décrire, mesurer, comparer les phénomènes découvrir un lien de corrélation entre des caractéristiques, des jugements, des comportements	comprendre les rationalités des acteurs, les processus, les "comment"
faits précis, opinions opinions de surface (les plus immédiatement disponibles)	l'activité humaine ne peut être séparée du sens que lui donnent les acteurs (sociologie compréhensive) avis situés à différents niveaux de conscience
grand nombre, représentativité statistique, peu d'info sur grand nombre.	nombre restreint d'individus, principe de saturation, bcp infos sur petit nombre
résultats quantifiables	Modèles culturels...

3. Les différents usages de l'entretien

L'entretien peut être utilisé à différents moments de la recherche et ce, à des fins différentes. On distingue ainsi l'entretien exploratoire de l'entretien de recherche proprement dit. Par ailleurs, il peut être le mode de collecte de donnée principal ou secondaire, venant compléter, nuancer, approfondir les résultats des traitements d'autres types de données (quantitatives, par exemple).

- *L'entretien exploratoire* a pour fonction d'aider à la construction de l'objet d'étude. Il permet de compléter la vue initiale du chercheur et ses lectures. On peut alors interviewer des experts, des témoins privilégiés ou même le public visé par l'étude afin de pressentir les problématiques particulières qui sont susceptibles d'être pertinentes à étudier. Les entretiens exploratoires permettent ainsi d'affiner les questions de recherche, d'en tester la faisabilité et la pertinence. Ils peuvent amener le chercheur à ouvrir sa réflexion sur des hypothèses auxquelles il n'avait pas pensé, ou au contraire, à concrétiser ses réflexions.
- *L'entretien de recherche* proprement dit ne s'effectuera plus avec des experts mais bien avec le public visé par l'étude. Il vise à comprendre les représentations ou pratiques sociales d'un groupe. Il peut soit :
 - Être le moyen unique de collecte de données ;
 - Venir compléter d'autres données (de manière corrélative ou postérieure) : enquête statistique, entretiens plus directifs de collecte d'information précise.

Un exemple :

Phase exploratoire

Dans l'étude "Malaise à l'école"(Quivy R., Ruquoy D, Van Campenhout L., 1989), pour traiter du pourquoi de l'inefficacité des actions menées face à l'indiscipline des élèves, les questions suivantes ont été retenues : Comment les acteurs du système scolaire perçoivent le problème de l'indiscipline? Est-il perçu comme important? Comment se manifeste le problème? Qui y est impliqué? Comment ce problème a-t-il évolué depuis quelques années? Quelles explications en sont données? Qui en parle? Quelles solutions ont été mises en oeuvre? Par qui?

Phase de vérification

Hypothèse : les obstacles rencontrés dans la gestion du problème de l'indiscipline sont liés à un modèle bureaucratique de gestion de l'école

But de la collecte d'informations : mesurer l'importance et l'impact de cette gestion bureaucratique.

Guide d'entretien établi pour vérifier si les différents acteurs de l'école lient les difficultés rencontrées à la présence de fonctionnements bureaucratiques (abondance de règles, refus de prendre en compte les cas particuliers, distance entre les niveaux hiérarchiques, mode autoritaire de décision , banalisation des relations quotidiennes, ..) et l'intériorisation par les différents acteurs d'une mentalité de "bureaucrate" (individualisme, appel à la contrainte légale pour réguler le système, absence de charisme...).

4. Pour quels types d'informations ?

L'entretien est un instrument d'investigation spécifique pour des "réalités" (subjectives ou objectives) dont la parole est le vecteur principal.

Ce qui est dit nous renseigne d'abord sur la pensée de la personne qui parle et secondairement sur les faits. C'est pourquoi un des objets privilégiés de la méthode est l'étude des représentations.

a. les recherches portant sur les représentations

L'interview est l'instrument le plus adéquat pour analyser

- le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils sont les témoins ;
- les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent.

Elle permet de rapporter les idées à l'expérience du sujet et permet l'accès à des idées incarnées (domaine des croyances, stabilité des idées).

Ces schèmes culturels peuvent être appréhendés à différents *niveaux de profondeur* :

- soit du fait des contenus énoncés par le locuteur : le contenu **conscient** étant celui que le locuteur connaît et le contenu **inconscient** désignant les contenus qui lui échappent.
- soit du fait du type de lecture du discours
"Le sens **manifeste** désigne le sens perçu par une simple lecture et le sens **latent** renvoie à une compréhension obtenue au terme d'un travail systématique sur le texte" (B. Wynants, 1990, p 168).

Il arrive plus souvent que le locuteur méconnaisse une partie de ses propres représentations mais que le récepteur puisse les appréhender par un examen attentif. (ex, l'emploi fréquent de formes passives).

Les représentations non conscientes existent à l'état virtuel et apparaîtront plus clairement à la conscience du locuteur dans certaines circonstances.

- chez les individus ayant des trajectoires sociales ou culturelles hétérogènes (càd, ayant connu des contextes de vie très différents)
- la technique de l'analyseur, càd un événement critique, perturbateur pour favoriser l'expression de schèmes culturels qui sont opérants mais restent latents dans les situations de vie courante.

b. les recherches portant sur les pratiques

L'entretien peut également être mobilisé pour étudier les pratiques sociales. On pense par exemple aux études sur des thématiques telles que :

- une période de vie (ex, entrée dans la vie conjugale)
- une trajectoire sociale (ex, carrière)
- un savoir-faire précis (ex, travail, la langue)
- un problème ponctuel (ex, utilisation d'un système d'aide)
- une habitude (ex, répartition des tâches entre époux)
- un fonctionnement (ex, mode de décision dans une organisation)
- etc.

Les faits sont alors saisis à partir des catégories de l'acteur.

P. Bourdieu précise néanmoins qu'il ne faut tomber dans "l'illusion de la transparence" qui consiste à croire que l'individu connaît les tenants et aboutissants de son action. Il attire l'attention sur la distinction entre le niveau des **représentations** et celui des **relations objectives**. Ce que les gens disent de leurs pratiques n'est suffisant ni pour décrire les pratiques, ni pour déceler les logiques qui les sous-tendent.

Les fonctionnements objectifs sont inégalement appréhendés par les acteurs.

Si l'on prend le cas des modes de décision dans une organisation, il est clair que toute une part du jeu social est voilé et donc hors de la conscience des acteurs.

Le chercheur peut reconstituer le scénario plausible comme fait un détective à partir d'indices rassemblés en ordre dispersé qu'il essaie de réorganiser dans une certaine cohérence.

Le chercheur doit donc mettre en œuvre des procédés qui lui permettent de vérifier les dires de l'interviewé : comparer les réponses de différents interviewés, diversifier l'échantillon, mettre en regard les informations orales et celles provenant de documents officiels, etc.

Dans le cas d'une étude sur les pratiques, l'interview ne peut donc être considérée comme le seul et le meilleur instrument. L'observation et l'étude de documents constituent des entrées privilégiées mais qui ne sont pas toujours utilisables pour diverses raisons: on ne dispose pas de documents officiels fiables, l'observation serait trop coûteuse, etc.

En somme, dans ce contexte, l'interview livre des informations certes partielles mais néanmoins retenues parce qu'étant les plus accessibles.

5. La validité du qualitatif

En utilisant l'entretien, on est loin d'une image de la science opérant par des moyens formellement définis et contrôlables.

"L'entretien, comme l'habitus, est en quelque sorte une improvisation réglée » (Bourdieu)

- une improvisation parce que chaque entretien est une situation singulière susceptible de produire des effets de connaissance particuliers;
- réglée car, pour produire ces effets de connaissance, l'entretien demande un certain nombre d'ajustements qui constituent à proprement parler la technique de l'entretien" (Blanchet, 92, p 19)

Par la mise en présence de deux sujets avec leur *subjectivité*, on ne peut certifier que les informations obtenues seraient identiquement pareilles dans une autre situation d'interaction. On ne peut assurer non plus une parfaite comparabilité des données du fait que le dispositif de questionnement ne peut être rigoureusement identique. Ces limites n'ont rien de surprenant : comment faire l'impasse de dispositions inhérentes à la nature humaine quand on étudie l'être humain lui-même?

Ni le qualitatif, ni le quantitatif d'ailleurs, ne garantissent une totale objectivité; ils tendent seulement à assurer une démarche la plus objective possible. Ce n'est guère facile. La technicité d'un schéma expérimental n'est pas davantage une garantie de validité ni pour les étapes en amont (quel est le problème étudié? a-t-il un sens au regard de la population concernée?...) et en aval (quelles conclusions tirer des données chiffrées?...).

Comment dès lors s'assurer de la meilleure validité possible ?

Au niveau global :

- veiller à la cohérence logique (sur l'ensemble de la démarche de recherche notamment)
- décrire les procédures qu'on a suivies pour permettre au lecteur de situer la recherche

Sur le terrain (Maroy 95, Demazière 2004) :

- prendre conscience du fait que le chercheur peut faire une lecture sélective des informations qu'il reçoit (biais totalisant) ;
- qu'il peut imposer sa problématique, faire preuve d'ethnocentrisme ;

- qu'il peut perdre son sens critique en adhérant aux évidences de son interlocuteur (biais indigène) ;
- qu'il risque d'accorder plus de poids aux gens de statut élevé, aux mieux informés,..(biais élitiste) ;
- que les répondants risquent de cacher ce qui est à leurs yeux plus illégitime (faiblesses, conflits..) ou ne parler que de ce qu'ils croient être intéressant pour le chercheur ;
- que si vous êtes du même terrain, il y aura des implicites (le répondant ne dit pas ce qu'il estime que vous connaissez déjà) ;
- le répondant tient à « ne pas perdre la face », peut se rallier à une pensée « convenue ».

Quelles tactiques ?

- écouter ce qui se dit informellement « hors entretien »;
- si le répondant tente de vous persuader de qqch, se demander pourquoi ;
- s'informer de ce qu'on dit dans le milieu de la recherche, trianguler (sources, personnes) ;
- s'assurer que le mandat de chercheur est clairement compris : qui on est ? qu'est-ce qu'on étudie ? pourquoi ?...
- interviewer hors site, garder sa problématique en tête pour éviter d'être pris par le spectaculaire ;
- chercher des contre-exemples, des comportements atypiques ;
- demander aux gens du terrain leur avis sur une interprétation ;
- noter après entretien ses impressions sur la qualité de l'échange.

B. Comment réalise-t-on un entretien ?

1. La définition de l'échantillon

Dans les études qualitatives, on interroge un nombre limité de personnes de manière approfondie. Le critère qui détermine la *valeur* de l'échantillon est non pas sa représentativité (comme c'est le cas dans les enquêtes par questionnaire), mais son *adéquation* par rapport aux objectifs de recherche

a. critères de sélection

Le principe de base pour la sélection de l'échantillon est la diversification des profils afin de couvrir le champ des situations possibles.

L'échantillon est donc constitué sur base des **variables classiques**, celles qui sont généralement utilisées dans les études extensives, telles que le sexe, l'âge, la profession, etc. Elles constituent des contextes de socialisation producteurs de différences quelque soit le thème concerné par l'étude.

En fonction de l'objet de recherche, elles seront soit utilisées comme critères de diversification de l'échantillon, soit elles seront neutralisées (ex, on n'interroge qu'une tranche d'âge).

Il est également constitué en tenant compte de **variables stratégiques**, plus spécifiquement liées au thème étudié (ex, si on étudie l'effet d'une innovation: cas de forte réussite, cas de faible réussite). Les variables stratégiques vont dès lors se déterminer en fonction des éléments suivants :

- lien avec les objectifs et hypothèses ;
- lien avec les analyses prévues ;
- lien avec le degré d'hétérogénéité de la population ;
- souci de diversité maximale des profils ;
- couvrir le champ des attitudes possibles ;
- recherche du caractère exemplaire.

b. taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon varie en fonction :

- du statut de la recherche : exploratoire, principale, complémentaire
- de l'hétérogénéité de la population (plus le public est hétérogène, plus il faut interroger de personnes)
- du degré de complexité des objectifs de recherche (idem)
- de la diversité des attitudes supposées sur le thème (idem)
- du type d'analyse (extensif, intensif)

On peut décider de procéder autrement en prenant la décision quand la recherche est en cours. On applique alors le principe de saturation des informations : « *Le critère de validation de la saturation désigne le moment lors duquel le chercheur réalise que*

l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié » (Mucchielli A (dir.), 1996 :204).

Généralement, on utilise les deux procédés au sein du travail empirique. En effet, les choix en matière d'échantillonnage font appel à la perspicacité et au jugement. Le chercheur devra veiller à informer de manière claire et exhaustive des procédures qu'il a suivies. Il donnera ainsi la possibilité au lecteur de prendre connaissance des résultats atteints tout en étant informé des conditions dans lesquelles la collecte des données s'est opérée.

c. matrice de sélection

Lorsqu'on effectue un nombre relativement élevé d'entretiens semi-directifs (une trentaine par exemple)¹, il est intéressant de faire ce que l'on appelle une « matrice de sélection ». C'est un tableau à double ou multiple entrées, qui permet de visualiser la diversité des profils qu'il est pertinent d'interviewer dans le cadre d'une recherche particulière.

Cette matrice est conçue dans un premier temps en fonction des objectifs et hypothèses de la recherche, mais elle est évolutive dans le temps. On peut par exemple, effectuer une première vague d'entretiens ; effectuer les premières analyses ; et se rendre compte, au vu de ces premières analyses, qu'il faut diversifier l'échantillon selon d'autres critères, plus pertinents par rapport à la problématique de recherche.

Illustration :

Recherche visant à comprendre comment se vit/se construit le rapport au temps en prison. 10 entretiens prévus. On va faire varier les durées de peine, les statuts de la détention et l'âge des personnes rencontrées. Ceci, au sein d'une prison.

temps de peine âge	Préventive	Condamné	
		Courte peine	Longue peine
< 40 ans	1	2	2
> 40 ans	1	2	2

Remarque importante : les facteurs retenus pour sélectionner les personnes à interviewer ne sont pas nécessairement les facteurs d'intelligibilité du phénomène étudiés. En d'autres termes les facteurs explicatifs de certaines représentations du social (que l'on obtiendra à l'issue de l'analyse du matériau, en regard avec le cadre théorique) ne seront pas nécessairement ceux que l'on aura retenu pour construire son échantillon (ou sa matrice de sélection des interviewés).

¹ Il semble réaliste que, dans le cadre d'un mémoire, le nombre d'entretiens semi-directifs (lorsqu'il s'agit du matériau principal) soit aux alentours d'une dizaine. Il faut savoir qu'il faudra encore les retranscrire par après et que cela demande une quantité de temps non négligeable.

2. *La construction du guide d'entretien*

Le **guide** d'entretien est un outil que l'on a avec soi au moment de l'entretien. Il sera construit de manière plus ou moins structurée.

- En fonction de la finalité de l'entretien (phase exploratoire, outil principal ou usage complémentaire)
- En fonction du type de recherche (sujet neuf ou sujet largement étudié)
- En fonction du degré d'élaboration théorique préalable.

D'abord, il s'agit de bien discerner le phénomène qu'on veut comprendre ; ce qui donne lieu à une première série de thèmes à traiter. Et ensuite il s'agit d'énoncer diverses propositions théoriques aptes à éclairer le phénomène (on peut s'aider d'un schéma). Le guide d'entretien se construit sur cette base : on passe des idées (théoriques) à leur traduction en thèmes (ou questions) qui permettront à l'interlocuteur de s'exprimer sur les éléments qui intéressent le chercheur.

Cette opération de 'traduction' est une phase essentielle dans la préparation de l'entretien. En effet, les questions que l'on va poser peuvent orienter le discours produit. Il s'agit donc de

- identifier les thèmes et sous-thèmes
- imaginer des questions (dont la forme concrète pourra varier en fonction de l'interlocuteur) à la fois pour susciter la parole de l'interviewé sur l'objet de la recherche et en même temps lui laisser organiser sa pensée. « Le guide d'entretien se distingue ainsi du protocole du questionnaire dans la mesure où il structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours » (Blanchet A., Gotman A., 2007 : 62).

Les différents thèmes seront donc déclinés en différents éléments ou questions.

Au moment de l'entretien, il s'agit « d'oublier le GE ». Mais pour y parvenir, il doit avoir été « rédigé avec attention, avoir été totalement assimilé, appris par cœur ou presque ». (Kaufmann J-C., 2007 : 45). En effet, le GE n'est pas utilisé comme un formulaire à remplir. Il permet de s'« imprégner » de son sujet, de discerner les éléments à propos desquels on veut faire émerger la parole de l'autre et d'avoir une attention « en éveil » pour faire approfondir cette parole.

Accessoirement, il fonctionne comme « aide-mémoire » pour vérifier que l'interviewé ait effectivement abordé tous les thèmes. En effet, dans l'entretien, les thèmes sont traités non en fonction de l'ordre du GE mais au contraire de manière « naturelle » en fonction du cheminement de pensée de l'interviewé. Souvent d'ailleurs, l'interlocuteur parlera spontanément de plusieurs thèmes sans que l'on ait à le questionner explicitement.

3. *Le premier contact avec les personnes interviewées*

Mise en œuvre pratique de la prise de contact:

- Lettre préalable si nécessaire
- Présenter la recherche :
 - cadre de l'étude
 - objectif, intérêt, utilisation
 - mode de sélection de l'échantillon (rôle éventuel des intermédiaires)
 - importance du point de vue de l'interviewé, retrait de l'interviewer
 - moment, durée de l'entretien, le lieu
 - envoi éventuel du schéma d'entretien
- Que la personne accepte d'être interrogée :
 - motiver (discerner ce qui motive)
 - discerner et faire disparaître les inquiétudes (ne pas être capable de répondre, crainte de déplaire à l'interviewer, etc)
 - clarifier l'usage ultérieur des données recueillies
- Avoir quelques informations sur le répondant, son milieu de vie

4. L'acceptation de l'entretien

Il n'est pas rare de rencontrer une réticence à accepter un entretien. Communiquer des opinions ou des informations sur un sujet peut paraître une opération délicate.

Facteurs négatifs

- Une grande distance culturelle ou sociale entre l'interviewer et l'interviewé ;
- La relation de pouvoir est plus particulièrement une source de difficultés ;
- Les différences d'âge, de sexe et de race.

Les raisons de l'acceptation chez l'interviewé

- les *qualités personnelles* de l'interviewer (sa facilité de communication, sa diplomatie...);
- le *thème* de l'étude, espoir de changement ;
- introduction par une *instance* légitime aux yeux de l'interviewé ;
- le *réseau* des relations personnelles ou sociales.

Cas particulier des entretiens dans un site donné.

Le chercheur n'est plus confronté à des individus mais à un milieu et à des groupes.

- rôle des leaders qui peuvent donner le ton dans un sens favorable ou défavorable à l'enquête, par le biais des rumeurs qui circuleront sur l'enquête ;
- crainte de partialité de l'étude menée ;
- avis ou des informations que l'individu détient secrètement et qui sont stratégiquement importantes pour lui.

Les créneaux de communication utilisés par un chercheur pour pénétrer un milieu risquent d'introduire un biais: les personnes les plus directement accessibles risquent d'être celles qui sont les moins éloignées de l'univers social et culturel du chercheur.

5. Contrôler les conditions de l'entretien

Les données rassemblées par entretien ne sont pas "naturelles" mais "construites". L'entretien s'opère dans un cadre donné qui peut induire des effets. Il s'agit dès lors d'envisager ces aspects lors de la préparation des entretiens.

a. le temps

hypothèse	stratégie
<ul style="list-style-type: none"> - le temps d'entretien s'inscrit dans le temps quotidien ; - contamination du discours par les représentations et actions précédentes (quelle capacité à s'abstraire ?) ; - la pression du contexte fait davantage ressortir le poids du temps pris par l'entretien ; la qualité des données diminue au-delà de 60 – 90 minutes vu la baisse de concentration des 2 interlocuteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - maximiser la disponibilité de l'interviewé. ex : l'ennui des femmes des grands ensembles (l'après-midi).

b. le lieu

<ul style="list-style-type: none"> - le lieu commande des rôles, des significations. ex, le lieu professionnel favorise un discours lié au devoir-être professionnel ; - le bruit, les interruptions ... dérangent le déroulement de l'entretien ; - impact des places occupées par les partenaires : symétrie ou asymétrie ; - bureau/canapé ; - face-à-face/ ¾ de face ; - lieu professionnel de l'interviewer accentue l'aspect contraignant de l'enquête. 	<ul style="list-style-type: none"> - accorder le lieu et l'objectif d'étude. ex : interroger les cadres d'entreprise chez eux si l'on veut évaluer la distance au rôle ; - préférer l'isolement, lieu privé, lieu calme ; - préférer la proximité, une situation moins intimidante ; - préférer le lieu de l'interviewé.
---	--

c. le rapport social enquêteur-enquêté

hypothèse	stratégie
<ul style="list-style-type: none"> - les différences d'âge, de sexe, de catégorie socioprofessionnelle, de bagage culturel jouent sur les représentations que l'interviewé a de son rôle dans l'entretien. ex : interviewer peut être perçu comme exerçant différents rôles (l'ami, le conseiller, le séducteur, le supérieur, l'évaluateur) ; - rapport de pouvoir, rapport hiérarchique ; - l'Ier en milieu populaire perçu comme le représentant d'un groupe social qui a de pouvoir ; - engendre timidité, insécurité, recherche de conformité ; - L'Ier dans le milieu de la grande bourgeoisie est intimidé, adopte des comportements d'emprunts, perte de maîtrise de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - préférer la proximité sociale ; - mettre en évidence un rôle social et en cacher un autre ; - rechercher des points de connivence ; - non seulement écouter son interlocuteur mais être attentif aux réactions que suscite la présence de l'Ier ; - créer un cadre commun familial ; - adapter la tenue vestimentaire (ex tenue stricte, cravate..).

d. le contexte de la recherche

<ul style="list-style-type: none">- l'interviewé se représente l'enjeu de l'entretien, a une image du commanditaire- l'Ié craint l'utilisation des résultats- l'intermédiaire : l'Ié se fait une représentation de l'Ier conforme à celle de l'intermédiaire- le thème : l'Ié se sent expert, non-expert (dépendance, discours instable, contingent..)- l'enregistrement introduit un tiers, donne une dimension officielle à la parole	<ul style="list-style-type: none">- articuler la présentation de l'enjeu à l'univers de l'Ié- assurer l'anonymat- prévoir d'interrompre l'enregistrement à la demande
---	---

6. Le déroulement de l'entretien

a. la stratégie d'entretien

Elle comprend

- le guide d'entretien ;
- les stratégies d'intervention: l'usage du guide, ce sur quoi on insiste, les modes d'intervention de l'interviewer.

b. les moments-clefs de l'entretien

Les préalables

- mettre à l'aise son interlocuteur, briser la glace, établir une relation de confiance, vaincre ses dernières appréhensions.
- clarifier le but, signifier l'importance du sujet
- assurer de la confidentialité, préciser comment

Le début de l'entretien

- commencer par quelques questions générales en lien avec le contact préalable
- choisir une « question initiale » en rapport avec l'objet central de l'étude (pour entrer au cœur du sujet, je commencerai par la question suivante..).

Le corps de l'entretien

- s'ajuster à la pensée du répondant dans l'ordre et la forme des questions.
- marquer son soutien et sa compréhension invitant ainsi le sujet à livrer le fond de sa pensée.
- éviter d'induire une valorisation de certains points de vue.
- utiliser également les formes d'intervention autres que les questions
- porter attention aux réactions spontanées (mouvements du visage, intonation de la voix..)
- poser des questions de qualité : ouvertes, courtes et claires (c'est le répondant qui parle prioritairement), neutres (préférer : « qu'est-ce qu'une reprise d'étude signifie pour vous ? » à « trouvez-vous difficile une reprise d'étude ? » - et il ne s'agit pas de débattre), appropriées (vérifier le sens des propos...)
- recentrer sur l'objet prévu.
- parler d'abord du présent, ce qui facilite le discours sur le passé
- poser les questions factuelles personnelles vers la fin quand la concentration est moindre
- vérifier si tous les thèmes du GE ont été abordés

La fin de l'entretien

- terminer sans brusquer
- voir si, pour l'interviewé, rien d'important n'a été omis.
- recueillir les impressions de la personne sur le déroulement-même de l'entretien. (le répondant était-il à l'aise? intéressé?)
- remercier, voir le suivi.

7. La retranscription de l'entretien

Une fois l'entretien effectué, il est nécessaire de le retranscrire soit :

- intégralement ;
- sur base d'une grille.

Le travail d'analyse ne pourra s'effectuer que sur du matériau écrit. Cette phase est relativement coûteuse en temps (il faut compter environ 8h de retranscription pour 1h30 d'entretien). La retranscription à l'aide d'une grille (qui reprend, par exemple, les thèmes du guide d'entretien) est moins coûteuse en temps.

Dans ce cas, le chercheur pré-sélectionne les passages qu'il pressent comme les plus pertinents par rapport à son objet d'étude. Cette technique comporte le risque de passer à côté de certains éléments importants, de décontextualiser la parole des acteurs ou de perdre les liens spontanés qu'ils effectuent entre différents éléments. Il est alors vivement conseillé de préciser ces liens spontanés (comment la personne en est-elle arrivée à parler de tel ou tel élément/sentiment ?).

Il est parfois intéressant de réécouter certains passages de l'entretien lors de la phase d'analyse.

C. La posture du chercheur : entre idéal théorique et situation concrète

1. Un héritage de Carl Rogers

L'apport de Rogers a exercé une grande influence au-delà du seul cadre de la thérapie. C'est lui qui, dans les années 50, jeta les bases de l'entretien non-directif en psychothérapie.

L'expression "non-directif" fut peu utilisée par Rogers lui-même. Il préfère la notion de "thérapie centrée sur le client". Etant purement négatif, le terme "non-directif" fait croire à la passivité et même au laisser-faire du thérapeute alors que l'écoute confiante et la compréhension de type "empathique" supposent

- que le thérapeute se connaisse, qu'il soit lucide sur lui-même ;
- que le thérapeute est là pour révéler un sens, un déchiffrement que le client détient déjà. Le thérapeute n'est pas détenteur d'une vérité, il facilite la découverte par le client de valeurs qui le mobilise, d'objectifs qu'il poursuit.

Cependant, l'entretien doit toujours être analysé comme un processus d'influence.

La conduite neutre n'existerait pas:

- d'une part parce que l'analyste n'est jamais totalement lucide sur lui-même ;
- d'autre part parce que le rapport objectif qui existe entre le thérapeute et son client (différence de formation, image de la fonction...) exerce un effet indépendamment de l'action du thérapeute.

Ceci nous amène à considérer que le but ne peut être d'annuler l'influence mais d'en minimiser l'effet et surtout de pouvoir la déceler et l'interpréter comme un élément du jeu social susceptible d'être analysé.

En somme, l'entretien a pour objectif de faciliter chez autrui un processus de découverte tout en n'induisant pas d'élément de contenu. Il s'agit de faire en sorte que la personne explore son problème en suivant le cheminement de sa propre pensée et de dépasser le superficiel pour atteindre le plus profond (Rogers).

Rogers propose l'adoption d'une attitude de neutralité bienveillante.

- ne pas dire son opinion
- ne pas discuter
- ne pas poser de diagnostic
- ne pas émettre d'évaluation et de suggestion
- ne pas marquer un intérêt particulier pour un élément du discours tout en évitant de paraître indifférent.
- manifester une acceptation inconditionnelle des sentiments et opinions de son vis-à-vis de l'interviewé
- être chaleureux à son égard.

Il écoute, et reflète verbalement ce que la personne a exprimé en évitant de poser des questions. Il lui permet d'avoir une vision plus claire d'elle-même

2. La posture du chercheur²

Le matériau récolté par entretien semi-directif sera pertinent et de qualité lorsque l'Ié aura pu explorer ses expériences/pratiques/parcours autour d'un thème en mobilisant ses propres références, en explorant de manière approfondie les éléments qui sont reliés entre eux et en ayant exprimé « ce qui fait sens » dans son vécu. Pour faciliter une telle rencontre, le chercheur adopte une « posture » qui s'inspire des éléments suivants.

a. placer l'interviewé au centre.

« .. l'informateur au début se contente de répondre. C'est ensuite que tout se joue, il doit sentir que sa parole est en or pour l'enquêteur, que ce dernier le suit avec sincérité, n'hésitant pas à abandonner sa grille de questions pour lui faire commenter l'information majeure qu'il vient de livrer trop brièvement. L'informateur est surpris de se sentir écouté en profondeur et il se sent glisser, non sans plaisir, vers un rôle central : il n'est pas interrogé sur son opinion mais sur un savoir central, précieux, que l'enquêteur n'a pas, tout maître du jeu qu'il soit » (Kaufmann)

- Eviter la posture de l'enquêteur qui énumère ses questions (comme lors d'une enquête administrative) pour adopter le style de la conversation sans nier la différence des positions : c'est le chercheur qui conduit l'échange.
- Respecter un rythme adapté : l'entretien est fait de moments rapides et de lenteurs. Les silences permettent à l'Ié de suivre le rythme de sa pensée, à l'Ier de trouver les bonnes questions. L'Ier peut prendre une pause et revenir à sa grille pour vérifier si rien n'a été oublié.

b. analyser en interrogeant

Le chercheur ne se contente pas de recueillir des informations, il tente d'aller toujours plus en profondeur, afin d'éviter d'avoir un matériau trop pauvre. Pour cela, il doit trouver la bonne question . Celle-ci n'est pas donnée par le GE mais part de ce qui vient d'être dit par le répondant

Et pour cela, il doit :

- avoir en tête son objet d'étude
- interpréter en situation ce qui lui dit son informateur.
- écouter intensément :
 - l'informateur a lancé une idée sans la développer...
 - il a émis un avis qui ne semble pas cohérent avec ce qu'il a dit auparavant...
 - il a raconté une anecdote significative pour le sujet traité...

La technique de relance peut être utilisée pour gagner du temps de réflexion.

c. être empathique sans excès de neutralité

« L'attitude de sympathie envers la personne et la tentative de découverte des catégories qui sont au centre de son système de pensée et d'action, ne constituent pas deux moments séparés.

² A propos de l'attitude du chercheur en situation d'entretien, voir J-C Kaufmann (2007), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.

L'enquêteur commence par un rôle de composition : il est gentil, réceptif, et accueille très positivement tout ce qui est dit.

Quand les catégories, les clés d'une existence, sont isolées, tout commence à s'enchaîner. L'informateur comprend que l'attitude de l'enquêteur n'est pas du bluff, un simple masque de politesse, mais qu'il s'intéresse vraiment à lui en tant que personne, qu'il s'y intéresse tellement qu'il a pu pénétrer au cœur de son monde, qu'il comprend son système de pensée et manie ses propres catégories comme lui-même le ferait .

Il entre alors en confiance.. »

- Le chercheur développe des attitudes où se mêlent l'écoute attentive, l'extrême intérêt, la sympathie pour la personne ;
- Il découvre et comprend son interlocuteur, dans le double sens weberien : il entre en sympathie avec lui et saisit ses structures intellectuelles. Le savoir du répondant s'élabore par le biais de l'échange pour gagner en profondeur;
- Il doit s'entraîner à ne pas faire entrer les schémas de pensée de l'autre dans ses propres cadres de pensée. Il lui faut éviter toute attitude de refus, se dépouiller de sa morale, ne pas critiquer ;
- Cependant, adopter une posture de neutralité excessive n'est pas souhaitable car elle apparaîtrait trop fabriquée ou trop impersonnelle. L'absence de présence engagée du chercheur risquerait d'engendrer une faible implication du répondant. Il doit ainsi laisser libre cours à l'expression de sentiments personnels, aux commentaires sur la recherche... quand il est interpellé en ce sens.

3. *Les interventions de nature incitative*

Afin de faciliter l'expression de la pensée de l'Ié, diverses 'techniques' peuvent être mobilisées au cours de l'entretien. Il s'agit des interventions de nature incitative ou de contenu (point suivant).

Face à une réponse incomplète ou obscure, il s'agit d'encourager le sujet à préciser sa pensée, à poursuivre et approfondir son raisonnement. Cela peut se faire sans induire des idées, sans modifier ou altérer la pensée de sujet.

les expressions brèves	" je vois", "oui", "je comprends", "j'entends bien"; "hm! hm!.."; "je vous comprends tout à fait"
les demandes neutres d'informations complémentaires	"voulez-vous me parler davantage de ce point? " "ce que vous dites est intéressant..." "que voulez-vous dire?" "qu'avez-vous en tête en ce moment?" "c'est-à-dire, plus précisément..." "à quoi pensez-vous? "
les manifestations d'incompréhension volontaire	"je ne vois pas très bien ce que vous voulez dire parce que je ne connais pas" "vous pouvez m'expliquer davantage parce que je ne connais pas?" "cette expression signifie quoi?"
la technique du miroir	"Depuis combien de temps travaillez-vous dans cet établissement?" - eh bien! depuis un ou deux ans - Vous travaillez là depuis un an ou deux? - Oui, mais mon travail a beaucoup changé depuis"
La technique du reflet	"Vous hésitez" "Cela semble vous poser problème?" "La question vous surprend?"

4. Les interventions de contenu

Il y a lieu de distinguer les modalités d'intervention selon qu'elles portent sur le contenu ou sur la forme.

les questions du guide d'entretien

- concrétisation de l'objet d'étude ;
- points à propos desquels l'interviewé cherche des informations ;
- proposer si la personne ne les aborde pas spontanément ;
- l'ordre de questionnement est celui qui correspond le mieux à la logique de la personne qui parle.

La question initiale

- claire, compréhensible et accessible ;
- adaptée à l'objectif et conforme au contrat initial pour ne pas dérouter le répondant ;
- dans certains contextes de recherche, on estime que le libellé de cette question doit être identique pour tous ;
- peut être précise ou large :
- formulée de manière personnelle ou impersonnelle.

L'interviewer doit avoir bien en tête l'objet de son étude, et notamment il doit à chaque fois bien déterminer s'il invite son interlocuteur à exprimer un point de vue (j'aimerais savoir ce que représente pour vous...) ou à décrire une pratique, un événement (j'aimerais savoir comment ça se passe...).

Il arrive que dans une partie de l'entretien l'interviewer prenne un rôle plus actif soit pour dégager la cohérence du discours, soit pour valider des hypothèses particulières. L'interviewer synthétise ou analyse en situation les propos tenus par son interlocuteur . Il peut mettre en œuvre plusieurs types d'opération:

les reformulations sous forme de clarification ou de synthèse

"Si j'ai bien compris,.....
buts: vérifier la compréhension mutuelle encourager à parler davantage.

l'interprétation

Le plus souvent, celle-ci n'est pas communiquée
But : orienter la suite de l'interview dans le sens d'un approfondissement des points plus particulièrement pertinents par rapport aux objectifs.

la confrontation

Confronter ce qui est dit à des éléments extérieurs (situation de l'individu, contexte concerné, autres perceptions...)

But : faire progresser la recherche, recueillir des informations sur des faits ou vérifier des hypothèses déjà relativement élaborées.

On voit que la conduite d'un entretien nécessite plus que le simple usage de techniques.

Elle suppose une capacité :

- à favoriser un niveau d'expression satisfaisant ;
- à décoder ce que dit son interlocuteur pour en déduire les questions les plus adéquates à poser.

D. Synthèse : l'entretien comme dispositif méthodologique

L'entretien est donc un dispositif méthodologique spécifique, qui s'inscrit en lien avec l'objet d'étude, les questions de recherche, le cadre théorique et la problématique. Il permet la récolte d'un matériau qualitatif riche qui offre au chercheur la possibilité d'analyser un phénomène social à partir du sens que les individus donnent à leurs actions ; à condition bien sûr qu'il soit exploité de manière pertinente par la suite.

1. De l'importance de l'écoute engagée

Le passage du questionnaire à l'entretien est consécutif de la prise de conscience de l'importance de développer « **l'écoute** » de la personne interrogée.

Par la suite, la réflexion méthodologique sur l'outil a permis de faire une deuxième avancée: il ne s'agit pas seulement d'écouter mais de « **faire parler sur un thème** ». Dans le champ ainsi délimité, l'interviewer évite d'induire une quelconque structuration ou une valorisation de certains points de vue : l'entretien devrait libérer la parole de tout cadre pré-construit. Cependant, à voir les choses d'un peu plus près, on s'est rendu compte que si le répondant n'était pas enfermé dans une grille de "questions-réponses", il restait cependant influencé par les « **conditions de l'entretien** ».

2. Vers un entretien de recherche « réussi »

être au clair sur l'objectif de l'étude qui détermine le but de l'entretien

être lucide sur l'influence que peuvent exercer les conditions de l'entretien

Un entretien est réussi si :

- le discours produit est pertinent par rapport à l'objectif de recherche ;
- l'interviewé s'exprime en rendant compte le plus exactement possible de ce qu'il pense réellement, en dépassant le superficiel ;
- si la relation de confiance est établie, et le répondant s'implique.

Constituer adéquatement son échantillon

déterminer judicieusement sa stratégie d'intervention et en discerner les effets

Nous devons d'abord bien comprendre que l'entretien est un **DONNE CONSTRUIT**: les propos tenus dans le temps de l'entretien ne doivent pas être considérés d'emblée comme identiques à ceux que tiendrait l'interviewé dans la vie réelle.

Dans l'entretien de recherche, l'interviewer doit donc être à l'écoute de son interlocuteur tout en dirigeant son attention sur:

- le but de l'entretien (pertinence) ;
- les conditions de l'entretien : le temps, le lieu, le rapport social enquêteur-enquêté, le contexte de recherche, le contrat ;
- l'effet de ses modes d'intervention.

E. Quelques compléments

1. Aspects déontologiques

La recherche utilisant des sujets humains suppose que l'on respecte certains éléments déontologiques. Ainsi, « la responsabilité éthique et la préoccupation scientifique doivent aller de pair dans une recherche conduite sur le terrain » (Erickson, 1986 :142). La validité de la recherche ne dépendra donc pas uniquement de la qualité méthodologique mise en œuvre, mais également du respect de certaines conditions dans lesquelles les matériaux sont produits.

Réussir un entretien (cfr fiche 7) nécessite que l'on mette en place une relation de confiance de laquelle va dépendre la validité du matériau produit. Deux principes éthiques doivent guider cette relation (Lessard-Hebert M. et al, 1997 : 57) :

- le chercheur doit informer son interlocuteur sur l'objectif et les moyens de sa recherche, ainsi que sur les tâches et les risques que pourrait impliquer une participation à celle-ci ;
- le chercheur doit protéger autant que possible les sujets.

Pour ce faire, Erickson (1986) cite quatre éléments-clés qui doivent être respecté au sein d'une recherche :

- la clarté : le chercheur doit être au clair avec les objectifs de sa recherche afin de construire la relation de confiance avec ses interlocuteurs ;
- une certaine neutralité : l'interviewer se garde de formuler des jugements/évaluations sur les propos tenus par les interlocuteurs ;
- la confidentialité : les propos des interviewés ne sont utilisés qu'à des fins de recherche et l'anonymat est assuré dans tout document écrit issu de la recherche. Par ailleurs, il s'agit de respecter toute demande d'interruption de l'enregistrement en cours d'entretien ;
- l'implication : à des degrés différents et en fonction de l'objectif de la recherche (recherche action, mémoire projet), il s'agit d'impliquer l'interlocuteur dans la formulation de questions de recherche. Au sein de l'entretien, cela renvoie à la possibilité, pour l'interlocuteur, de construire le fil de sa pensée.

2. Démarche inductive ou déductive

Bien qu'il y ait toujours un double mouvement de déduction/induction, d'aller et retours entre la théorie, les hypothèses et les données empiriques, toute démarche de recherche se situe plus ou moins fortement dans une approche 'déductive' ou 'inductive' : s'agit-il de 'vérifier' des hypothèses déjà disponibles à partir des recherches sur le sujet ou plutôt de 'faire parler le terrain' afin de comprendre un sujet encore peu exploité ou sous un angle d'approche peu répandu.

Cette dichotomie entre les démarches déductives et inductives a déjà fait couler beaucoup d'encre (Lessard-Hébert M. et al, 1997). Pour certains auteurs (Van der Maren), les méthodologies qualitatives (dont l'entretien) se caractérisent par la démarche inductive exploratoire (se situant dans un contexte de découverte) tandis que les méthodologies quantitatives (questionnaires) se caractérisent par une démarche hypothético-déductive (contexte de la preuve).

On suivra à cet égard Erickson (cité par Lessard-Hébert M. et al, 1997 :65) lorsqu'il affirme que « *les méthodes de recherche sur le terrain sont parfois jugées comme radicalement inductives, mais il s'agit là d'une conception erronée. [...] le chercheur arrive sur le terrain en ayant déjà en tête un cadre conceptuel et des intérêts de recherche. En recherche sur le terrain, l'induction et la déduction sont constamment en dialogue* ».

Tout en gardant à l'esprit ce double mouvement de déduction/induction au long de la recherche, il s'agit d'être au clair avec ce que l'on va rechercher au sein des entretiens.

Dans la démarche <u>déductive</u> , on applique à des données empiriques des explications qui trouvent leur source dans un cadre théorique (ou paradigmatique) pré-établi. Elle suppose que l'on établisse, <i>a priori</i> , un faisceau de variables et d'hypothèses à tester ensuite sur le terrain.	Tandis que dans la démarche <u>inductive</u> , le développement de l'interprétation se fait à partir des données du terrain. C'est celui-ci qui permet de faire émerger des hypothèses et des variables et de construire alors un cadre théorique souple. (Thiriot C. et al (2004).
---	---

3. Historique de la méthode

« A l'entretien administré comme un questionnaire s'est progressivement substituée une écoute de plus en plus attentive de la personne qui parle » (J-C K p 14)

Comment est-on passé de la pratique du questionnaire à celle de l'entretien ?

Fin du 19^e - début du 20^e siècle, le développement des sciences humaines invite à un autre regard sur l'homme

<p>J. Piaget (psychologue suisse) <i>La représentation du monde chez l'enfant</i>, 1926</p>	<p>L'art du clinicien consiste, non à faire répondre, mais à faire parler librement. C'est l'écoute du discours spontané de l'enfant qui permet de saisir ses représentations (ex, "Qu'est-ce qui fait avancer le soleil?")</p>
<p>S. Freud <i>Etude sur l'hystérie</i>, 1885</p>	<p>Abandonne l'hypnose pour réaliser un travail thérapeutique qui donne au patient les moyens d'analyse de sa propre parole.</p>
<p>C. Rogers <i>The nondirective method as a technic for social research</i>, 1950</p>	<p>Toute thérapie est incompatible avec la directivité.</p>
<p>Roethlisberger et Dickson <i>Management and the worker</i>, 1939</p>	<p>Partant de l'étude de l'impact des conditions matérielles de travail sur la productivité, les chercheurs découvrent l'importance des facteurs affectifs sur le travail (fait de se connaître, de se parler, de s'entraider, de la reconnaissance). Relatant cette expérience de la Western Electric, ils avaient constaté que: - les ouvriers souhaitaient parler de questions sans rapport avec les questions posées ; - la difficulté d'interpréter les réponses sans connaître le contexte du discours.</p>
<p>Le Play <i>Les ouvriers européens</i> 1862</p>	<p>Mieux vaut écouter qu'interroger (ne pas interrompre, ne pas surcharger de questions..) Dans les enquêtes sociales: obtenir le consentement par une méthode de questionnement moins autoritaire</p>
<p>Park et Burgess (Ecole de Chicago) <i>The City</i>, 1925</p>	<p>Utilisation de méthodes anthropologiques (observations, statistiques, archives, journaux, histoires de vie...) pour analyser la vie des quartiers aux E-U (vie quotidienne, coutumes, croyances..). Les individus sont approchés dans leur contexte de vie et non plus isolément</p>
<p>Thomas et Znaniecki <i>Le paysan polonais en Europe et en Amérique</i> 1918-1920</p>	<p>Les représentations subjectives d'une situation deviennent aussi réelles que les faits objectifs eux-mêmes. Par les récits de vie, l'individu est saisi dans son histoire, sa trajectoire pour atteindre à travers lui la dynamique du changement social.</p>

Bibliographie

- Beaud S (1996), L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 9(35), p226-257.
- Blanchet A (1991), *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, A. Colin.
- Blanchet A et Gotman A (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.
- Bourdieu P (1993), « Avec deux jeunes gens du Nord de la France (entretien) », in *La misère du monde*, Paris, Seuil, p134-156.
- Bourdieu P (1993), « Comprendre », in *La misère du monde*, Paris, Seuil, p1389-1447.
- Chamboredon H et al. (1994), « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 16, p114-132.
- Demazière D. et Dubar C (2004), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- Duchesne S (1996), « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche, et étude des représentations », *Politix*, 9(35), p189-206.
- Kauffmann J.-C (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan Université.
- Legavre J B (1996), « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, 9(35), p207-225.
- Lessard M et al. (1997), *La recherche qualitative. Fondements et pratiques*, Paris-Bruxelles, De Boeck.
- Maroy C (1995), « L'analyse qualitative d'entretiens », in Albarello L et al, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, A. Colin.
- Mauger G (1991), « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, p125-143.
- Mayer N (1995), « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de *La misère du monde* », *Revue française de sociologie*, XXXVI, p355-370.
- Michelat G (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, XVI, p229-247 .
- Mucchielli A (1996), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin.
- Pincon M et Pincon-Charlot M (1991), « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, 3, p120-133.
- Ruquoy D (1995), « Situation d'entretien et stratégie de l'interviewer », in Albarello L et al, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, A. Colin.